A.N.S. NAIL
Société par actions simplifiée unipersonnelle au capital social de 1.000 euros
Siège social : 8 Rue du Port aux Lions 94220 Charenton-le-Pont

933 471 559 R.C.S. CRETEIL

PROCÈS-VERBAL DES DÉCISIONS DE L'ACTIONNAIRE UNIQUE
EN DATE DU 1er OCTOBRE 2024

L'an deux mille vingt-quatre,

Le premier octobre, à quatorze heures,

Madame AMAMRA née Yousra BEJAOUI,

Agissant en qualité d'Actionnaire Unique Présidente de la Société,

Détenant la totalité des actions composant le capital social de la Société,

Est présente ou représentée :

- **Madame AMAMRA née Yousra BEJAOUI, Présidente Actionnaire Unique,**
  Titulaire de 1.000 actions en pleine propriété.

L'Actionnaire Unique a statué sur l'ordre du jour suivant :

- Transfert du siège social et modification corrélative de l'article « Siège social » des statuts,
- Pouvoirs pour formalités.

L'Actionnaire Unique a pris les décisions suivantes :

PREMIÈRE DÉCISION
(Transfert de siège social et modification corrélative des statuts de la Société)

L'Actionnaire Unique décide de transférer le siège social actuellement établi au 8 Rue du Port aux Lions 94220 Charenton-le-Pont au 184 Avenue Gallieni 94160 Saint-Mandé, Lot n°3, au Rez-de-chaussée, à droite de la porte d'entrée de l'immeuble.

En conséquence, l'article « Siège social » des statuts a été modifié comme suit :

« ARTICLE 4 – SIÈGE SOCIAL

Le siège de la Société est établi au :

184 Avenue Gallieni 94160 Saint-Mandé, Lot n°3, au Rez-de-chaussée, à droite de la porte d'entrée de l'immeuble »

Y.B.

DEUXIÈME DÉCISION

(Pouvoirs pour formalités)

L'Actionnaire Unique donne tous pouvoirs au porteur d'un original, d'une copie ou d'un extrait du procès-verbal des présentes à l'effet d'accomplir toutes les formalités légales.

* * *
*

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal, lequel, après lecture, a été signé par l'Actionnaire Unique et consigné au registre prévu par la loi.

Fait à Charenton-le-Pont,
Le 1er octobre 2024.

Yousra BEJAOUI

Certified by yousign

_____

Madame AMAMRA née Yousra BEJAOUI
Présidente Actionnaire Unique

Y.B.

A.N.S. NAIL
Société par actions simplifiée unipersonnelle au capital social de 1.000 euros
Siège social : 8 Rue du Port aux Lions 94220 Charenton-le-Pont

933 471 559 R.C.S. CRETEIL

FEUILLE DE PRÉSENCE
À L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE EXTRAORDINAIRE
DU 1er OCTOBRE 2024 À 14 HEURES

ACTIONNAIRE	**Nombre d'actions**	**Nombre de voix**	**Signature de l'Actionnaire ou du mandataire**
Madame AMAMRA née Yousra BEJAOUI	1.000 actions en pleine propriété	1.000	Yousra BEJAOUI Certified by yousign
TOTAL	1.000	1.000	

La Présidente de séance certifie exacte la présente feuille de présence, faisant apparaître qu'une (1) Actionnaire présente ou représentée, totalise 1.000 actions ayant droit de vote.

Fait à Charenton-le-Pont,
Le 1er octobre 2024.

La Présidente de séance

Yousra BEJAOUI
Certified by yousign

Y.B.